

ENERGIE : recours contre le projet éolien au large de Courseulles-sur-Mer

Huit associations viennent de déposer un recours contre le projet, pourtant avalisé par l'Etat, de parc éolien offshore au large de Courseulles-sur-Mer. Ce recours suit celui déposé auparavant contre les projets [EDF / T : 01.56.65.11.11](#) au large de Fécamp et Saint-Nazaire, de la part d'anti-éoliens et d'écologistes. Ces recours impliquent des retards pour EDF, qui avait prévu une décision finale d'investissement sur les trois parcs pour le premier semestre 2017, dans le but de démarrer la construction en 2018. Parmi les causes qui ont amené ces recours, figure l'aluminium sur les mâts visant à protéger de corrosion, qui pourraient causer une toxicité sur le plancton, d'après les écologistes. Chaque parc prévoit entre 75 et 83 éoliennes, pour un coût de 2 milliards d'euros. www.edf.fr